



## **SÉANCE DU 6 JUILLET 2020**

**Présents** : Monsieur Emmanuel HANON, Président ; Mesdames Joëlle BAYLE-LASSERRE, Madeleine BERGEZ-CASALOU, Pierrette DOMBLIDES, Nathalie FABRE, Madeleine PICHAUREAU ; Messieurs Bernard DEFRANCE, Marc DESPLAT, Philippe ETCHEBERTS, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Stéphane PINARD, Michel POUQUET, Christian WILS.

**Absents excusés** : Madame Claire HAYDONT, Messieurs Guy PIOVESANA, Bernard ROUMILLY.

### **20-08 INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu l'article L.123-6 du nouveau Code de l'action sociale et des familles,

Vu les délibérations n°20-44 prise par le Conseil municipal de la Ville d'Orthez lors de sa séance du 9 juin 2020,

Vu l'arrêté du Maire n° 20 D-43 du 26 juin 2020, portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui s'établit comme suit, jusqu'au prochain renouvellement du Conseil Municipal :**

- 8 conseillers municipaux élus par le Conseil Municipal : Mesdames Joëlle BAYLE-LASSERRE, Pierrette DOMBLIDES, Madeleine PICHAUREAU ; Messieurs Marc DESPLAT, Philippe ETCHEBERTS, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Christian WILS ;
- 8 membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social :
  - Madame Madeleine BERGES-CAZALOU, en qualité de représentant des associations familiales, sur proposition du CDAFL ;
  - M. Bernard DEFRANCE, en qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraités du département (« Union Territoriale des Retraités CFDT des PA ») ;
  - Mme Nathalie FABRE, au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune (personne qualifiée).
  - Madame Claire HAYDONT, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (APSPG) ;
  - M. Michel POUQUET, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (« Secours Catholique ») ;
  - Monsieur Guy PIOVESANA, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (« Secours Populaire ») ;
  - M. Stéphane PINARD, en qualité de représentant d'une association de personnes handicapées du département (directeur La Virginie – ADAPEI 64) ;
  - Monsieur Bernard ROUMILLY, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (« Brassalay »).

Ainsi fait et délibéré à Orthez,  
Le 6 juillet 2020

Le Maire  
Président du CCAS  
Emmanuel HANON